

RAPPORT DES VERIFICATRICES DES COMPTES 2022 DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE D'ATHETISME (ACVA)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts et au mandat qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale du 18 mars 2022, nous avons procédé à la vérification des comptes de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Les vérifications effectuées le 14 février 2023 sur les écritures comptables, le compte de résultats et le bilan, nous ont permis de constater, après plusieurs sondages, la parfaite tenue de la comptabilité par le caissier, Denis Thonney.

Les pièces justificatives correspondent aux écritures et les documents qui nous ont été présentés sont conformes.

Les produits d'exploitation se montent à CHF 46'324.05 et les charges à CHF 51'219.75.

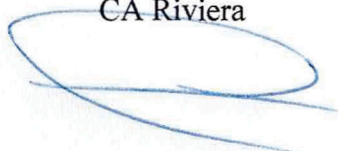
L'année 2022 se solde par un déficit de CHF 4'895.70 et la fortune de l'ACVA au 31 décembre 2022 est de CHF 46'498.91.

Nous recommandons à l'assemblée d'approuver ces comptes et de donner décharge au comité et au caissier pour l'exercice 2022.

Fait à Chexbres, le 14 février 2023.

Les vérificateurs des comptes.

Daniel Hilfiker
CA Riviera



Lionel de Montmollin
USY

